



# Saint Julien Labrousse

N°22 - Juillet 2015

## Bulletin Municipal



Crédit photos Claude FOUGEIROL et CCPC

### LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Voici le nouveau numéro de votre bulletin municipal tant attendu.

Il sera essentiellement basé sur des points qui nous paraissent importants de rappeler.

Pour ma part, les personnes qui souhaitent me rencontrer, peuvent le faire. C'est très simple, il suffit de prendre un rendez vous auprès du secrétariat ou me téléphoner directement. Pour la gestion de la voirie, cela n'a pas changé, c'est au 1<sup>e</sup> adjoint, M. PRAMAYON, qu'il convient de vous adresser.

A l'heure où la canicule perdure, je vous demanderai d'être vigilant et de bien mettre en pratique les recommandations jointe en pages intérieures afin de passer cet été en toute tranquillité.

Je vous dis à très bientôt.

Bonne lecture.

Bien à vous.

Magali FOURET

### SOMMAIRE

#### Edito

Le mot du maire P.1

#### Actualités de la commune

Conseil Municipal P.2  
Informations P.3  
Débroussaillage-canicule : les  
bons réflexes P.4  
Point budgétaire P.5

#### Dossier

Les croix à St Julien P 6 à 11

Informations diverses P.12

# ACTUALITES DE LA COMMUNE

## Conseil Municipal

Numéro 22

Page 2

### Le Conseil Municipal s'est réuni les 27 Mars et 26 Juin

Le Compte-rendu détaillé est affiché à la Mairie et disponible sur notre site internet... voici un petit résumé

### Huis clos

A la demande d'un élu, pour faire la séance du conseil municipal à huis clos et validée par 6 élus présents sur 7.

Mme le Maire, demande au public de quitter la salle conformément à l'article L2121-18 du CGCT.

### Subventions

L'ADMR, comme chaque année, demande le soutien de la municipalité étant donné qu'elle intervient auprès d'administrés de la commune. A cette demande, les élus accordent le versement d'une subvention de 300 euros.

### Eoliennes

Après explication et discussion, Madame le Maire demande aux cinq élus présents de se prononcer sur un avis qui n'a de valeur que consultative. En effet, c'est le Préfet qui tranchera sur la décision définitive.

L'avis donné est donc DÉFAVORABLE au projet à l'unanimité.

### Forfait communal scolaire

La municipalité se doit de payer le forfait des enfants scolarisés en primaire dans une école privée faute d'école sur sa commune. Il est proposé de verser comme chaque année 300€/enfant scolarisé en primaire à l'Ecole Privée de Vernoux ainsi que l'école St François Régis.

### DETR 2015

La commune a fait une demande de subvention pour la mise en accessibilité de la salle des fêtes. Celle-ci n'a pas été retenue lors de la 1<sup>e</sup> étude par le Sous Préfet pour l'octroi de 50 000 € de subvention, des projets plus importants et urgents ayant été retenus. Cependant la commune ne désespère pas et espère que lors de la 2<sup>e</sup> étude qui aura lieu en ce début d'Automne, cette demande trouve tout son intérêt pour cet investissement qui permettra d'amoindrir la facture finale des travaux.

Effectivement, ils s'élèvent pour l'heure à environ 175 000 €.

### Règlement salle des fêtes

Après explications sur divers problèmes rencontrés pour les locations, notamment des demandes faites au nom d'administrés mais documents fournis par des extérieurs pour bénéficier du tarif labroussois. Le Conseil doit se prononcer sur l'attitude à avoir concernant ces cas récurrents. Il est décidé de n'avoir qu'un seul interlocuteur et que tous les documents fournis soient conformes, auquel cas la location se verra refusée d'office.

De plus, le rideau séparant la salle devra être retiré suite aux prochains travaux d'accessibilité et il est demandé aux conseillers de statuer sur sa remise en place ou de ne proposer la location qu'en salle entière, après de multiples avis sur la question, il est décidé de ne proposer que la location de la salle dans son entier et de ce fait de revoir les tarifs. Il n'existera plus la possibilité de louer en demi salle, et la vaisselle pour des raisons techniques sera proposée en location pour le tarif de 50 € et fera l'objet d'un contrat de location à part. Les documents divers seront revus en conséquence.

### Motion de soutien

Diverses motions sont demandées par l'AMF et l'AMA, celles-ci portent sur la loi NOTRe, le transfert de compétences aux communautés de communes ainsi que la baisse des dotations DGF... Après lecture des différentes motions, bien entendu, le conseil les valide toutes afin que la commune ne disparaisse pas dans les années à venir.

# ACTUALITES DE LA COMMUNE

## Informations

Numéro 22

Page 3

### Eyrium

Pour rappel, les tickets d'entrée, à tarif réduit, pour la base aquatique, sont à réserver auprès du secrétariat et à utiliser avant le 15 Août. Les enfants de la commune résidant à l'année et ayant jusqu'à 15 ans ont droit à 3 entrées ainsi que les accompagnateurs adulte. Pour les enfants de moins de 6 ans, c'est gratuit.

### Episode neigeux

Après les intempéries de l'automne, sont arrivés les épisodes neigeux de l'hiver. La municipalité a mis en œuvre les moyens techniques, logistiques et humains qu'elle a pu déployer afin d'assurer la viabilité des routes. Bon nombre d'entre vous ont témoigné votre compréhension en nous venant en aide de diverses manières qui ont été très appréciées : que se soit votre patience, vos aides sur le terrain par déblaiement des voies, salages et j'en passe. Mais, il y a aussi ceux qui ont manifesté leur mécontentement, ne comprenant pas que la commune s'étend sur 37 km de voirie et qui ne comprennent pas qu'on ne peut pas être présent sur chaque kilomètre au même moment. Et certains se sont même permis de me rappeler à l'ordre ! Mais là, il y a un hic, c'est que mes responsabilités je les assume et mon adjoint en charge de la voirie a très bien fait son boulot. Par contre, je n'ai pas à assumer le choix de certains d'entre vous qui ont décidé d'habiter en des lieux isolés pour avoir la paix. Nous sommes en zone de montagne, votre choix de vous isoler est VOTRE choix, pas le mien. Vous devez prendre un minimum de disposition, qui dit montagne dit parfois neige ! Pour ceux qui aiment prendre des risques sur des routes glissantes alors même que nous sommes en alerte orange, c'est votre problème. Si vous tenez si peu à la vie au risque de la perdre, continuez à prendre des risques. Pour ma part, ma philosophie de vie est simple, vaut mieux perdre quelques euros que la vie. Car de l'argent on peut toujours en gagner, une fois la vie perdue, c'est fini à tout jamais.

### Secrétariat

Pour ceux qui ont déjà téléphoné à la mairie ou y sont passé, vous avez du remarquer que depuis le départ de Mme VINCENT Céline, les secrétaires défilent.

Pour la période du 16/07 au 16/01/2016 : c'est Céline TROUCHAUD, avec son bel accent du sud, qui assurera cette fonction délicate qu'est le secrétariat.

Pour ceux qui se demandent : Y aura-t-il de nouveaux changements sur le personnel communal ? Je vous réponds : seul l'avenir nous le dira. Le conseil municipal s'adaptera à chaque situation nouvelle comme elle l'a toujours fait sans craintes.

De ce fait les horaires sont de nouveaux :  
Lundi, Mardi et Vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h00. Merci d'en prendre bonne note.

### Employée ménage

C'est Coralie ARGAUD, recrutée récemment, qui assure cette fonction d'employée technique.

### Le carnet de l'année 2014

L'erreur est humaine et je tenais à rectifier l'oubli que j'ai fait lors du dernier bulletin municipal.

Ils se sont dit « oui »... Marie Thérèse AYMARD et Antonio GOMES BRAS (le 03 Mars)

Avec toutes mes excuses aux principaux intéressés et à leur famille.

# ACTUALITES DE LA COMMUNE

## Débroussaillage- Canicule : les bons réflexes !

Numéro 22

Page 4

### DEBROUSSAILLEZ AVANT - DEBROUSSAILLEZ A TEMPS

Le débroussaillage permet de diminuer le risque d'incendie et contribue à la sécurité des biens, des personnes et des services de secours ainsi qu'à la sauvegarde des forêts et des espaces naturels environnants.

En Ardèche, le débroussaillage est obligatoire depuis 1985 dans toutes les zones situées à moins de 200 mètres des bois, forêts, landes, garrigues et plantations.

Le débroussaillage obligatoire consiste à supprimer la végétation basse et à élaguer les arbres jusqu'à 2 mètres de haut afin de diminuer l'inflammabilité de la zone et de limiter la propagation du feu.

Il doit être réalisé sur une profondeur de 50 mètres autour des habitations ou installations et sur 2 mètres de part et d'autre des chemins d'accès.

Le débroussaillage doit être effectif tout au long de l'année et régulièrement entretenu.

Le débroussaillage est à la charge du propriétaire de l'habitation ou de l'installation même lorsque la zone à débroussailler déborde sur les terrains voisins. Dans ce cas, l'autorisation préalable du voisin doit être obtenue avant de réaliser les travaux sur les terrains lui appartenant.

Les contrevenants s'exposent à une amende de 4ème classe pouvant s'élever jusqu'à 1500 euros.

Pour toute information complémentaire, il convient de contacter la mairie.

**CANICULE, FORTES CHALEURS**  
ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

**BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU**

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)  
www.santé.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr



**CANICULE, FORTES CHALEURS**  
ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

**BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU**

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)  
www.santé.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr



# ACTUALITES DE LA COMMUNE

## Point budgétaire années 2014 et 2015

Numéro 22

Page 5

### Compte administratif 2014 validé par le conseil municipal

1° Lui donne acte de la présentation faite du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLES	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		49 399,69	71 446,91		71 446,91	49 399,69
Opérations de l'exercice	178 162,85	296 599,11	70 191,05	192 778,54	248 353,90	489 377,65
Totaux	178 162,85	345 998,80	141 637,96	192 778,54	319 800,81	538 777,34
Résultat de clôture	-	167 835,95	-	51 140,58	-	218 976,53

Besoin de financement

-
51 140,58

Excédent de financement

Reste à réaliser

228 890,38	62 914,52
------------	-----------

Besoin de financement

165 975,86
-

Excédent de financement

Besoin total de financement

114 835,28
-

Excédent total de financement

2° Considérant l'excédent de fonctionnement, décide d'affecter la somme de

114 835,28	au compte 1068 Investissement
------------	-------------------------------

53 000,67	au compte 002 Excédent ou déficit fonctionnement reporté
-----------	--

$$F + G = H$$

3° Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

4° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser

5° Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

### Budget primitif 2015 validé par le conseil municipal section investissement

Travaux salle des fêtes pour mise en accessibilité : 100 000 € pour 2015 (et solde en 2016)

Voirie : 30 000 €

Achat tracteur : 25 000 €

Travaux zinguerie église : 4 000 €

Comme dans toutes les communes de France, Saint Julien Larousse possède sur son territoire, un certain nombre de croix qui délimitent les chemins ou les carrefours de la commune.

Elles étaient auparavant «sensées» établir la protection des lieux où elles étaient installées.

Le fait est : Quelles existent depuis très longtemps et que l'on est habitué à les voir.

Certains y verront encore un symbole religieux et d'autres un rôle de guide pour les voyageurs et un rôle d'indicateur pour l'ensemble des habitants. Quand un croisement est sous la neige, la croix continue d'indiquer la position.

L'usage d'ériger des croix aux bords des chemins et aux carrefours des villes et villages est très ancien.

Nos lointains ancêtres, dont les Romains encore païens, érigeaient aux bords des chemins des colonnes et autres monuments votifs à l'honneur de leurs dieux ou de nombreux mégalithes employés comme repères aux carrefours.

Ces «lieux de culte» quadrillaient le territoire et étaient un rappel pour les populations. Ils étaient aussi une façon d'attirer les bonnes grâces des dieux et divinités ou pour conjurer le mauvais sort.

C'est ainsi que nos ancêtres devenus chrétiens commençaient à ériger comme monuments votifs, des croix, en l'honneur de Jésus Christ, Sauveur du Monde. Ainsi les croix et calvaires ont pris la place de ces «ex-voto» païens.

Avec le soutien des fidèles riches, les paroisses se lancent dans l'édification de calvaires. C'étaient des signes extérieurs de richesse à la gloire de Dieu. Le phénomène de concurrence et d'émulation entre bourgs et villages intervenait aussi.

Certains de ces monuments, construits au XXème siècle, sont des souvenirs des missions, périodes marquées par des confessions massives, par de nombreux offices au cours desquels intervenaient des prédicateurs qui exhortaient les habitants du village à une plus grande foi.

Il est difficile de retracer l'histoire précise de chacun des calvaires. Mais on peut penser que beaucoup d'entre eux étaient des monuments commémoratifs. Ils étaient à l'endroit où s'était produit un événement exceptionnel, un événement dont l'issue fut funeste ou heureuse ou un décès accidentel : foudre, chute de cheval, brigandage etc. Les grandes épidémies comme la peste ont donné lieu à l'érection de croix pour remercier le ciel d'avoir épargné un village, une famille.

De nos jours encore, il n'est pas rare de voir au bord des routes des stèles ou des croix érigées là où un proche ou une personne proche ou célèbre a perdu la vie. Ces croix sont encore souvent fleuries et, autrefois, on leur attribuait des pouvoirs quasi miraculeux.

Les croix anciennes sont comme des documents éloquents car elles parlent sur les voies publiques, sur tous les tons, dans tous les styles, à tout le monde, de la façon la plus variée et d'une manière constante. Elles parlent par leurs inscriptions et leurs symboles, de la foi vive et active de nos ancêtres, des usages religieux d'autrefois

Elles sont en somme un résumé illustré de la doctrine chrétienne et catholique de nos pays.

Non seulement les nombreuses guerres et les perturbations sociales ont été funestes aux croix mais le plus grand ennemi des croix anciennes, c'est le temps qui passe, ce sont les siècles mais aussi les intempéries des saisons (mauvais temps ou beau temps).

Certaines croix sont sur une petite butte, souvent remplacée par un socle comportant des marches à l'avant. L'entourage est de grilles, de murettes ou d'un cortège d'arbres.

Le calvaire est un monument qui peut porter une ou plusieurs croix avec divers personnages qui rappellent la passion du Christ (les larrons, Jean, la vierge).

Dressés au carrefour des chemins, plantés au milieu d'un buisson, ces monuments ont tous une histoire qui est souvent méconnue aujourd'hui.

### Quelques types de Croix

- Croix des chemins : survivance de cultes païens, guide pour des pèlerins
- Croix des carrefours
- Croix de place : pour moraliser les transactions sur les marchés
- Croix des morts, mis en place à la suite du décès d'un être cher dont on demande des prières
- Croix commémoratives qui marquent un événement tragique, décès, accident, meurtre...
- Croix de mission
- Calvaire à plusieurs croix

La Croix de chemin est un symbole religieux catholique très répandu du XVI<sup>ème</sup> siècle à nos jours. Ces croix sont dues à la volonté publique des communautés ou celle privée des familles.

Elles agrémentent les bourgs et les hameaux et symbolisent l'acte de foi de la communauté. On les rencontre souvent aux carrefours, elles guident le voyageur et le protègent de l'inconnu et des mauvaises rencontres. Elles sont parfois un lieu de pèlerinage comme la croix des rameaux par exemple; chaque année avait lieu une procession très importante jusqu'à la croix où l'on bénissait le buis. Elles sont ornementées de quelques lignes de prières.

Toutes les croix ne sont pas dues à la volonté des communautés, nombreuses sont celles qui ont été érigées à la suite d'une initiative privée, souvent par une famille aisée qui voulait à la fois affirmer sa foi et protéger les siens. On peut distinguer ce type de croix des précédentes car on y gravait le nom de la famille commanditaire. Parfois, on y trouvait même un blason.

Lorsque la croix est érigée, elle est bénie, et fait généralement l'objet d'un culte. Certaines servent de pauses pendant des processions ou des rogations où le curé en tête, muni en plus d'une croix processionnelle, s'arrête bénir les prés et les champs mais pour les croix éloignées des bourgs ou dans des hameaux isolés, les manifestations étaient beaucoup plus humbles: les bergères allant aux champs accrochaient au fût de la croix un rameau de genêt, ou déposaient un bouquet de fleurs, à moins que ce ne soit l'œuvre d'un passant. Les bergères ont disparu, mais certaines croix sont toujours fleuries et certains hameaux sont très attachés à leur croix et l'entretiennent encore.

Les Croix de carrefour sont des croix de chemin, implantées à la croisée des routes.

Le carrefour est un lieu de rassemblement, et aussi un lieu de délimitation, à la campagne, de parcelles, de fiefs, de terrains communaux. Les carrefours portent souvent des noms par lesquels les habitants des alentours peuvent se repérer.

Le carrefour, dans de nombreuses symboliques, évoque un choix pour lequel il est facile de se tromper de direction, donc de tomber sous la domination des puissances maléfiques. Comme symbole de délimitation de propriétés, on lui associe naturellement un besoin de protection. C'est aux carrefours que l'on donne ainsi un sacrifice aux Dieux, souvent des offrandes d'aliments. C'est aux carrefours que les processions, dont le but est l'invocation de protection divines ou de saints, font naturellement des haltes. On place aux carrefours des obélisques, des pierres, des pyramides, des statues et, à l'époque contemporaine, des croix, faisant office de protection des voyageurs de l'inconnu et des mauvaises rencontres, et des habitants contre les intempéries, les maladies et les étrangers.

Aux croix en bois, que l'on remplaçait pieusement et solennellement lorsqu'elles tombaient (tous les vingt ans environ), ont succédé des croix monumentales en pierre ou en béton.

Les croix de carrefour, comme les croix de chemin se sont multipliées au XVI<sup>ème</sup> siècle et étaient particulièrement destinées à marquer les limites d'une paroisse et de ses différents hameaux.

### Les différents types de croix monumentales

La Croix monumentale est une croix isolée ou qui fait partie d'un calvaire

On distingue notamment:

- **Les croix de carrefour**, implantées à la croisée des chemins et qui guident le voyageur.

- Un certain nombre d'entre elles sont aussi des **croix sur la voie des morts**; de la maison du défunt à l'église, le convoi funéraire s'arrêtait à toutes les croix pour réciter quelques prières et permettait une pause aux porteurs de la bière.

- À partir du XVIIIème siècle surtout, les Missions se multiplient dans les paroisses. Là encore on processionne largement puis, pour fêter dignement la clôture de la Mission, on érige **une croix de mission** dans un grand concours de foule.

- **Les «croix mémoriales»** sont des témoins. C'est ainsi que le lieu d'une mort brutale, ou au contraire d'un coup de chance, fait l'objet d'une érection de croix.

- Existents également les **«croix de peste»**, qui rappellent et conjurent une épidémie, ou **les «croix de pèlerinage»**, qui rappellent le pèlerinage du donateur.

- **Les «croix de limites»** servent de borne. Entrée et sortie des villages sont normalement pourvues d'une croix, mais toutes les limites, religieuses (par exemple les sauvetés au Moyen Age) ou profanes, pouvaient être ainsi matérialisées.

### Les formes et les styles des croix

De formes, de tailles et de matières variées (bois, granite, fonte, fer forgé ou en ciment depuis le XIXème siècle), elles sont constituées de:

- croisillons, croix stèle, croix discoïdale, pattée, tréflée, florencée, cerclée, quadrilobée, losangique, en raquette, aux bras déliés, en tau, à double traverse.

- soubassement à un ou plusieurs emmarchements, piédestal monolithe ou appareillé et fût reposant sur le socle par l'intermédiaire d'une base

- dates et figurations.

- sculptures.

### Accessoires des croix:

- pierres ou tables des morts («croix reposoirs» avec une dalle assez large sur laquelle on posait le cercueil pour l'exposer ou le temps d'une pause pour les porteurs de bière).

- Pupitres, bénitiers, porte-cierges, girouettes et cadrans solaires, indicateurs de direction, les blasons et les noms des donateurs.

**Les croix de fer forgé**, réalisées le plus souvent par le forgeron et le maréchal-ferrant du village, constituent souvent de véritables œuvres d'art populaire. Leur ornementation souvent très sobre agrémentée de volutes, losanges, trèfles, cœur, piques, larmes, lancettes ou fleurs de lys pouvait varier selon l'inspiration de l'artisan et les styles locaux ou régionaux en usage.

**Les croix de granit** sont très variées: le type le plus largement représenté en France est la croix latine simple, avec ou sans iconographie, monolithe ou portée par un socle. On trouve également des croix grecques, à extrémités fleurdelisées (dites aussi florencées). Les croix fleuronées, avec ou sans nimbe, affectent des formes plus ou moins bourgeonnantes. Les croix pattées ont les bras des croisillons élargis aux extrémités.



# DOSSIER

## LES CROIX A ST JULIEN LABROUSSE

Numéro 22

Page 9

### Quelques exemples particuliers

Les croix centrales des cimetières, dites **croix «Hosannières»** (parce qu'en ce lieu on y bénissait les rameaux en chantant «l'hosanna») sont généralement assez ouvragées ainsi que certaines croix funéraires réemployées quelquefois en croix de chemin. Les croyants devaient se signer en passant devant, pouvaient y trouver protection, y apporter des offrandes et elles servaient de stations lors des processions.

Celle du cimetière de Saint Julien est toute simple et fabriquée en béton brut.

### La croix de sommet

La croix sommitale est généralement une construction très simple, en bois ou en métal, placée sur un point culminant, souvent un sommet difficile d'accès. Certaines ont cependant un caractère monumental plus affirmé et sont visibles de loin.

La croix était parfois un signe de prise de possession de la religion catholique, explicitement dirigée contre le protestantisme.

### La Croix de mission est un monument érigé en souvenir d'une mission.

En général elle porte une inscription (celle du prédicateur) et la date de cette mission.

Mission sur plusieurs jours (1 semaine ou Quinze jours, voire 3 semaines) avec Messe le matin, rencontre avec les enfants et les familles, l'après midi et sermon en fin de journée avec un moment de fête.

Les missions étaient généralement demandées par le curé de la paroisse et permettaient aux différents prédicateurs venus de l'extérieur (cf:Jésuites ou Rédemptoristes) d'organiser des confessions, de nombreux offices et de prêcher la bonne parole aux habitants du village.

En fin de mission, on érigeait une croix dans un grand concours de foule.

La dernière mission connue est celle de 1931 avec édification des trois croix du calvaire du Serre d'hiver.

Il existe plusieurs croix de mission à Saint Julien Labrousse

Croix de la place de l'église (du 31/01 au 21/02/1892 avec les Rédemptoristes)

Croix de la rue des écoles (du 27/02 au 13/03/1893 avec les Jésuites)

Croix de Fialy (1910 avec prédicateurs non connus)

**Calvaire du Serre d'hiver** (1931 avec les jésuites)

### Le Calvaire

Traduction grecque (golgotha) de l'Araméen «Gulgota» voulant dire (Lieu du) crâne.

Le mot calvaire vient du latin «Calvarium» qui signifie crâne, lieu où le christ a été crucifié.

Le calvaire est un monument qui peut porter une ou plusieurs croix avec divers personnages qui rappellent la passion du christ.

A Saint Julien Labrousse, le calvaire du Serre d'hiver compte 3 croix.

- La croix centrale en bois qui est couchée par terre et qui comprend une statue du christ
- La croix de droite qui est aussi couchée.
- La croix de gauche qui est debout mais pas en très bon état.

# DOSSIER

## LES CROIX A ST JULIEN LABROUSSE

Numéro 22

Page 10

### La Commune de Saint Julien Labrousse compte actuellement 12 croix et 1 calvaire

- Place de L'église (en ciment)
- Rue des écoles (en bois)
- Croisement de la voie rapide (en bois)
- Croisement de la route du cimetière et la départementale 241 (en bois)
- Au centre du Cimetière (en béton)
- Sortie du village sur départementale 241 en direction des Nonières (en fonte)
- Croisement Quartier Fialy (en bois)
- Croisement Quartier Cheyrion et quartier Boissier sur départementale 241 en direction de Chalencon (auparavant en bois, aujourd'hui en béton et peinte en blanc)
- Chemin (des sources) entre Fontanel et le Buis (en bois)
- Descente de la voie rapide vers Créas (en béton)
- Sur la colline au dessus de La Mazat (en bois et peinte en blanc)
- Sur le GR au dessus de Lallier (en bois)
- Calvaire du Serre d'hiver au dessus du village (en bois)

Une croix se situait aussi au Serre mais elle n'existe plus.

La dernière croix bénie en 1952, est celle située au dessus de La Mazat.

### Les Prédicateurs ayant officié sur la Paroisse de Saint Julien Labrousse

La Compagnie de Jésus est un ordre religieux strictement masculin dont les membres sont des clercs réguliers appelés «Jésuites». La Compagnie est fondée par Ignace de Loyola et les premiers compagnons en 1539 et approuvée en 1540 par le pape Paul III. Au début du XXIème siècle, elle constitue numériquement, avec un peu moins de 17 000 membres, l'ordre religieux masculin pleinement intégré, le plus important au sein de l'Église catholique, où elle n'est devancée que par l'ensemble divisé des branches franciscaines. Son actuel supérieur général est Adolfo Nicolas.

Comme les autres religieux, les Jésuites professent les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance mais prononcent également un quatrième vœu qui leur est propre, celui de l'obéissance absolue au pape. La Compagnie obéit à des «Constitutions» définies par Ignace de Loyola, suivant lesquelles les Jésuites sont supposés ne pas se distinguer par un habit différent de celui des séculiers, ni rechercher les honneurs. Leur histoire compte ainsi peu d'évêques et cardinaux, et **le Pape François, élu en mars 2013, est le premier pape jésuite.**

La mission des Jésuites, précisée dès le début de leur existence, porte sur l'évangélisation, la justice sociale et l'éducation. La Compagnie a rapidement formé le premier corps enseignant de la catholicité moderne. Depuis le XVIème siècle, leur ministère s'exerce notamment en Europe, en Amérique latine, en Extrême-Orient et en Inde.

La Congrégation du Très Saint Rédempteur dont les membres sont appelés **Rédemptoristes**, a été fondée en 1732 par saint Alphons de Liguori (1696-1787).

#### **Le fondateur**

Né à Naples dans une famille de l'aristocratie, docteur en droit et avocat, il renonce, à 27 ans, à sa carrière pour se faire prêtre.

Frappé par la misère spirituelle des pauvres dans les campagnes, avec quatre compagnons, il fonde, le 9 novembre 1732, à Scala en Campanie une congrégation de prêtres et de frères, prédicateurs et missionnaires, destinée à leur évangélisation.

Alphonse de Liguori deviendra évêque. Canonisé en 1839, il est proclamé docteur de l'église par Pie IX en 1871.

#### **La congrégation**

Le pape Benoit XIV approuve officiellement la règle en 1749.

Après la Révolution, la congrégation se développe en Pologne et en Autriche sous l'impulsion du père Clément-Marie Hofbauer, puis dans le reste de l'Europe.

Elle est aujourd'hui présente dans diverses parties du monde.

La vie communautaire des rédemptoristes est orientée vers un apostolat aux formes très variées: missions paroissiales, retraites-pèlerinages, publications, etc.

La Congrégation compte environ 6 000 membres à travers le monde.

# DOSSIER

## LES CROIX A ST JULIEN LABROUSSE

Numéro 22

Page 11

### Un rappel sur le sigle **INRI**, marqué sur la plupart des croix supportant un Christ.

**INRI** est l'acronyme (mot formé par des initiales), de l'expression latine: **Jesus Nazarenus, Rex Iudæorum**, «Jésus le Nazaréen, roi des Juifs».

La phrase aurait été inscrite sur le Titulus Crucis par les Romains sur la croix de crucifixion de Jésus de Nazareth, condamné à mort par le Préfet romain de Judée, Ponce Pilate.

Le **Titulus Crucis** est une relique exposée depuis 1492 dans la Basilique Sainte Croix de Jérusalem à Rome. Il consiste en une petite pièce de bois (conservée dans un reliquaire d'argent) qui, selon la tradition catholique, serait un morceau de l'écriteau placé au-dessus de la tête de Jésus lors de la Crucifixion.

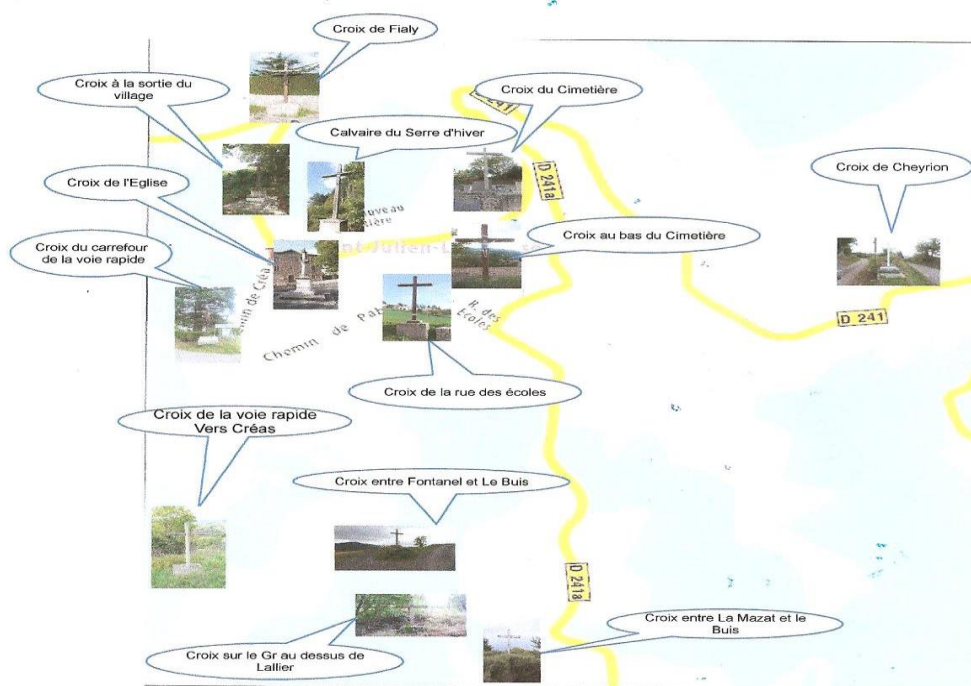
### En conclusion:

Que l'on soit croyant et de confessions diverses ou athée, on ne peut rester indifférent devant ces monuments respectables qui jalonnent nos chemins et qui, s'ils pouvaient parler, raconteraient tant d'histoires de la vie passée et qui perpétuent encore des traditions depuis des siècles et des siècles.

Par contre, les intempéries répétées depuis de nombreuses années, les fragilisent et certaines commencent à montrer des signes de fatigue.

Espérons que malgré les outrages du temps, elles continueront à agrémenter pendant longtemps les chemins de la commune de Saint Julien Labrousse.

### EMPLACEMENT DES CROIX SUR LA COMMUNE DE SAINT JULIEN LABROUSSE



# INFORMATIONS DIVERSES

Numéro 22

Page 12

## Dates à retenir

Marché de la myrtille : 8 Août à Meziilhac

Pot de bienvenue : 17 Août à 18h à la salle des fêtes de St Julien Labrousse : thème « Fin gras du Mezenc »

Journées du patrimoine : 20 et 21 Septembre

Castagnades : le 18 Octobre à Désaignes et le 25 Octobre à Chalencon.

## Un permis pour l'emploi

Dans le cadre de sa politique départementale en direction de la jeunesse, le Conseil départemental a voté une mesure « coup de pouce » intitulée « un permis pour l'emploi » relative à l'obtention du permis de conduire. Ce dispositif permet d'aider, annuellement, 400 jeunes âgés de moins de 25 ans, porteurs d'un projet socio-professionnel, à financer leur permis de conduire. L'aide de 500 €, soit environ un tiers du coût total du permis.

En contrepartie de cette aide, il est demandé au bénéficiaires, d'effectuer 10 heures d'activité « citoyenne » et bénévole (à dimension sociale, solidaire, humanitaire, culturelle ou sportive) au sein d'une structure associative ardéchoise.

Certains jeunes peinent à trouver des associations désireuses de les accueillir pour effectuer ces 10 heures citoyennes. Cet engagement solidaire étant une contrepartie nécessaire, la mobilisation des associations de la commune pour soutenir nos jeunes faciliterait leur accès au dispositif.

## Code Bar

Vous l'avez certainement su par voie de presse, le « Code Bar » à trouver de nouveaux gérants. Ils nous viennent du sud, Nadine et Jean Pierre, vous accueillent chaque jour avec leur accent chantant et leur bonne humeur. Vous trouverez dans ce multi service : épicerie de dépannage, dépôt de pain, Dauphiné Libéré, restauration rapide, en plus du traditionnel bar où l'on peut se désaltérer.

## Mairie

**Ouverture au public :** Lundi, Mardi et Vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h30 à 16h00

**Pour rencontrer Mme le Maire :** Merci de prendre rendez-vous.

**Contacts :** Secrétariat : 04.75.29.06.48  
Mail : [mairiedesaintjulienlabrousse@orange.fr](mailto:mairiedesaintjulienlabrousse@orange.fr)

## Rédaction

Le conseil municipal et M. et Mme HAON.